



Euro-Info-Consommateurs

Euro-Info-Verbraucher e. V.

www.euroinfo-kehl.eu

Centre Européen des Consommateurs France

N° Indigo 0 820 200 999



Kehl, le 22 février 2010

Les « symptômes » de la carte européenne d'assurance maladie : c'est grave docteur ?

En vacances à Barcelone, Monsieur. B, ressortissant allemand se luxe l'épaule en faisant du sport sur la plage. Amené d'urgence dans l'un des plus grands hôpitaux de la ville, Monsieur B. présente à l'accueil sa carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Celle-ci n'a pas l'effet miracle escompté puisqu'après plusieurs heures d'attente et de soins, une douloureuse facture de 600 € lui est présentée. Sa carte de crédit lui a donc été plus utile que sa CEAM. De retour en Allemagne, Monsieur B s'adresse à sa caisse d'assurance maladie pour obtenir le remboursement de ses soins qui sera effectif 3 mois plus tard.

Quel est alors l'intérêt de la carte européenne d'assurance maladie ?

Créée en 2004, la CEAM permet de **bénéficier des soins médicalement nécessaires pendant votre séjour et à prendre en charge vos frais médicaux dans les mêmes conditions que pour les assurés du pays qui vous accueille. Elle est donc censée éviter l'avance des frais médicaux – sauf les éventuels frais non couverts par l'assurance maladie locale- sur place en cas d'urgence médicale.**



En pratique, l'histoire de Monsieur B. prouve bien qu'en matière de santé transfrontalière, l'information des patients sur leurs droits et celle des praticiens sur leurs obligations est plus que jamais nécessaire pour faciliter les remboursements.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre brochure « L'accès aux soins dans l'Union européenne » et la rubrique « santé » sur notre site internet : <http://www.europe-consommateurs.eu/fr/>

Vous pouvez également vous rendre sur le site du Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale : http://www.cleiss.fr/particuliers/je_pars_en_vacances.html



Je me tiens à votre disposition pour toute question complémentaire ou demande d'interview.

Contact presse :

Stéphanie Allouis, chargée de communication, Euro-Info-Consommateurs,
Tel : +49 7851 991 48 17, Adresse mail : allouis@euroinfo-kehl.eu

Communiqué de presse